



Les bureaux de la Ville passeront en mode estival le 26 mai

Rivière-du-Loup, le 16 mai 2025 - Les bureaux administratifs de la Ville de Rivière-du-Loup et de la cour municipale passeront à l'horaire saisonnier à compter du lundi 26 mai.

Ce mode estival se traduit par une ouverture étendue en début et en fin de journée, du lundi au jeudi, et une fermeture à 12 h, le vendredi. Le nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture pour servir les citoyens demeure ainsi le même.

Horaire saisonnier

26 mai au 10 octobre

Lundi au jeudi	8 h - 12 h 13 h - 16 h 45
Vendredi	8 h - 12 h

L'horaire régulier sera de retour cet automne, après l'Action de grâce.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611